

**CHAMPIONNAT REGIONAL DE TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES**

**23 Mai 2015 – SNT à NANTES pour épreuves 25 & 50m**

**24 Mai 2015 – ARQUEBUSIERS ANCENIS pour épreuves 200m**

**Aux Responsables Départementaux de Gestion Sportive**

**Aux Présidents des Clubs organisateurs et des Comités Départementaux**

**Au Responsable Régional d'Arbitrage**

**CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être en possession de la licence 2014/2015 visée d'un médecin
- Avoir participé au championnat départemental (pas de minima de points exigé)

Nota : la participation au Championnat régional est obligatoire pour s'inscrire au Championnat de France

**DEROULEMENT DES EPREUVES**

Selon le règlement de la Gestion Sportive 2014/15, munis de leur licence, les tireurs devront se présenter au bureau de contrôle des armes.

Le championnat se déroulera selon le règlement TAR en vigueur.

**INSCRIPTIONS**

Les tireurs s'inscrivent le jour des Championnats Départementaux sous la responsabilité du Comité Départemental qui s'assure le concours d'au moins un arbitre national (RGS article A.2.5.2)

Les **résultats** des championnats départementaux seront transmis au RCL au **format ISIS exclusivement**.

Les **inscriptions** seront transmises au RCL sur le fichier Excel issu de ISIS Export.

Les Comités départementaux sont responsables de l'inscription aux épreuves régionales. Aucune inscription individuelle hors ce circuit ne sera prise en compte, à l'exception des dérogations extérieures qui seront traitées par le RCL.

Les inscriptions doivent parvenir au Responsable régional de la Gestion Sportive dès le lendemain des championnats départementaux à :

[gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr](mailto:gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr) avec copie à [accueil.ligue@tirpaysdelaloire.fr](mailto:accueil.ligue@tirpaysdelaloire.fr)

**ENGAGEMENTS**

Les règlements des engagements seront effectués par les Comités Départementaux à réception de la facture de la Ligue.

Le tarif est de 9.20 euros par tir.

Pour les équipes : 3 tireurs, les inscriptions se feront avant le début de la compétition et sont gratuites.

**ACCUEIL**

Pour les repas, réserver auprès du club :

SNT Nantes : tél 02.40.74.42.97 ou par mail : [accueil@sntir.org](mailto:accueil@sntir.org)

ARQUEBUSIERS Ancenis : tél 06.24.20.99.47 ou par mail : [arquebusiers.ancenis@free.fr](mailto:arquebusiers.ancenis@free.fr)

François CARDINAL  
Gestion Sportive Ligue 05



# Championnat Régional TAR – PAYS DE LA LOIRE

## PISTOLET / REVOLVER 830

Samedi		
Série 22	Série 24	Série 26
10h30	14h00	16h00

## PISTOLET VITESSE MILITAIRE 831

Samedi		
Série 21	Série 23	Série 25
9h30	11h30	15h00

## CARABINE 22LR 820

Samedi					
Série 51	Série 52	Série 53	Série 54	Série 55	Série 56
9h30	10h30	11h30	14h00	15h00	16h00

## CARABINE SEMI AUTO 22LR 821

Samedi épreuve en démonstration 12h00
---

## FUSIL 200m 810 - 812 – 815 – 816

Dimanche						
Série 201	Série 202	Série 203	Série 204	Série 205	Série 206	Série 207
9h30	10h30	11h30	13h30	14h30	15h30	16h30

## LIGUE REGIONALE DE TIR DES PAYS DE LA LOIRE

## Quotas aux ARMES REGLEMENTAIRES

2013 / 2014

N° discipline	CATEGORIE	Surclassement	DISCIPLINES	REG	Quotas
810	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Fusil à répétition manuelle	1	153
812	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Fusil Arme modifié	1	102
815	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Fusil semi auto gros calibre	1	77
816	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Fusil semi auto petit calibre 222 223	1	77
820	S1	CF, CG, JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Carabine militaire 22 LR	1	221
830	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Pistolet / Révolver	1	190
831	S1	JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3	Pistolet Vitesse Militaire	1	228

**Nota : Pour les disciplines 815 et 816 le tireur doit choisir une seule de ces disciplines  
Pour les Cadets uniquement 820 Carabine 22 LR**

# Accès au stand de Tir de la Jonelière - Nantes - SNT



# Itinéraire pour aller au stand de tir d'Ancenis (44) ; G.p.s = zone de l'AUBINIÈRE 1° 11, 2282' OUEST / 47° 23, 7336' NORD -



## Hébergement ;

Ancenis est une des importantes Sous-préfectures de Loire-Atlantique bénéficiant de tous les services qu'offre une agglomération de cette taille.

Elle est située à 25 minutes environ de Nantes. Accessible par la R.n 23 ou par autoroute (A.11) . Elle est desservie par une gare ferroviaire, (Liaisons par T.E.R./T.g.v) .

**Le Pays d'Ancenis offre de nombreuses possibilités d'hébergement sur Ancenis même et dans les alentours.**

A noter que nous avons une convention avec l'ETAP HÔTEL, qui est situé à environ 600m du stand.

Il suffit d'indiquer que l'on vient à un concours de tir pour recevoir le meilleur accueil et un tarif étudié.

\*\*\*\*\*



ETAP hôtel, 630 rue de l'Industrie, 44522 MESANGER

(adresse GPS : rue des Thuyas)

.08 92 70 12 48 - 02 51 14 04 05

L'Etap Hotel Ancenis est à proximité de Nantes (30km) et Angers (50 km) à la sortie n° 20 de l'autoroute A11 dans le village résidentiel de la Mondaire.

Ces 63 chambres peuvent accueillir de 1 à 3 personnes et trois espaces familles sont également à disposition. Le petit déjeuner, sous forme de buffet à volonté.

De toutes provenances suivre la direction autoroute A11, puis suivre le fléchage Etap Hotel (direction Laval). L'hôtel est situé à 1,5km de l'autoroute.

(adresse GPS : rue des Thuyas, 44522 Mésanger).

**A 900m au nord du stand**